[illegible] Bailleul Louis, 54 ans, journalier, habitant Roubaix, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Bonsecours, 20, prévenu d'avoir [illegible] Le [illegible] vous prêt, rue de Flandre. Il corrigeait un [illegible] Bailleul prit seul le répétiteur. Il [illegible] dans la maison d'où [illegible] d'un [illegible] Il fut rapidement désarmé, l'arme s'étant [illegible] qui [illegible] Le tribunal indigne 4 mois de prison, 5 francs d'amende pour [illegible] et prononce la confiscation de l'arme.

Vol et bris de clôture. — 6 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende au nommé Bellin Auguste, 21 ans, pour bris de carreaux à plusieurs reprises, au cours d'avril et vol de bois de charpente au fort Rémoin à Neuvrain.

Coups et blessures. — François Hoffstack, 25 ans, [illegible] Roubaix, s'est fait remettre par un entrepreneur de Pérwez, Auguste [illegible] une voiture chargée de chanvre et carreaux, une somme de 500 francs qu'il devait [illegible] qualité pour [illegible]. Il s'est [illegible] opposé aux [illegible] de [illegible] qui [illegible] 50 francs d'amende.

Vol. — Les nommés Désiré Dumortier, 22 ans, et Richard Sayas, 23 ans, chargeurs dans une entreprise de maçonnerie, ont été surpris en avril dernier par M. Otterlynck, employé à la gare de Tourcoing, surveillant des Réclamations, au moment où ils prenaient quelques colis dans un wagon. Les raisons d'cette dénoncé [illegible] pour ainsi dire [illegible] qui ne règle pour eux par une amende de 200 francs chacun.

* *

M. de La Chapelle, négociant en tissus, à Roubaix, avait été victime d'un vol important avec [illegible] et effraction. En vue d'empêcher le retour d'un cambriolage qui lui avait coûté plus de trois mille francs, le négociant fit exercer une surveillance très sévère dans son magasin par l'agent de police J.-B. Delbecke, 41 ans, agent auxiliaire au 1er arrondissement. A la suite d'une nouvelle disparition de certains objets à l'étalage, M. de La Chapelle acquit la conviction qu'il avait été volé par l'agent introduit dans l'immeuble pour le garder.

Publié par le commissaire de police, Delbecke fut en effet trouvé portant, cachés sous sa tenue, du jupon, des bas, pantalons, etc...

Le ministère public réclame une peine sévère, la qualité du délinquant étant une circonstance particulièrement aggravante. L'agent malhonnête risque six mois de prison.

LA VIE SPORTIVE

TOURISME

NORD-TOURISTE. — Création d'un bureau [illegible] à Tourcoing. — Fêtons le lyrisme de l'hospitalité d'un Office des Repos. — Dans le but de faciliter à nos sociétaires de Tourcoing et de son ressort la détournage rapide des trains carte de membres, le Nord-Touriste vient, à leur intention, de décider la création dans cette ville d'un bureau secondaire qui [illegible] dès à présent tous les jours (sauf le dimanche), de 18 à 20 h., rue de la Lutte, 47; la gérance en a été confiée à M. P. Delhaye, secrétaire de la Section Tourquennoise du N.-T. L'usage de ce bureau se [illegible] pour les sociétaires de Tourcoing et de ses environs, qui pourront toujours, s'ils le préfèrent, s'adresser au siège social à Roubaix; contribuer pour procurer une économie de temps et d'argent aux sociétaires qui désirent y recourir dans les cas urgents, le bureau ne recevra aucune correspondance; toutes les lettres qui y seraient adressées seraient transmises au siège social pour suite à donner.

Le Nord-Touriste ne peut [illegible] de s'associer à la vaste pétition organisée en ce moment par le Touring-Club de France, l'A.C. de France, et toutes les Associations Touristiques en faveur de la création de l'Office des Routes, organisme autonome annuel [illegible] vers les produits des impôts spéciaux perçus sur tous les usagers de la route et à qui serait confiée la tâche immense de la réfection de notre réseau routier, de la signalisation des obstacles, etc...

Le Nord-Touriste invite instamment ses membres à participer à cette enquête de présentation en signant à son siège social, 11, Contour Saint-Martin à Roubaix, la pétition qui sera remise aux Pouvoirs publics.

PRÉPARATION MILITAIRE

EXAMEN POUR LE CERTIFICAT DE PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE. — Les nouvelles sections pour les examens du C.P.S.M. doivent avoir lieu pour la classe 1920 et les jeunes gens de la classe 1921 qui désireraient faire un [illegible] d'appel. Nous engageons donc les jeunes gens à se faire inscrire le plus tôt possible dans les différentes sociétés où ces cours sont organisés, de façon à profiter des nombreux avantages que leur offre ce certificat. Des examens auront lieu entre le 17 juillet et le 25 août. La date exacte sera communiquée en temps utile ainsi que celle pour les brevets de spécialités.

JEU D'ÉCHECS

L'ÉCHIQUIER DU NORD. — L'Échiquier du Nord reprend, le 5 juillet, à 8 h. ½ du soir, au Cercle du Commerce, rue Jean-Reisch, à Lille, notre champion amateur national, M. A. Gunz, qui soutiendra simultanément quatre parties sans voir les jeux; le [illegible] tournoi [illegible] à 10 h. 1/2 du soir.

Tous les amateurs de la région sont invités à ces deux réunions.

LAWN-TENNIS

ROUBAIX. — Championnats du Boating-Club. — Les épreuves de « Simples », qui commencé samedi après-midi, et d'intéressantes parties ont été disputées. En voici les résultats :

Championnat Simple : Premier tour : Louis Nizet bat Paul Joseph, 6-0, 6-4; L. Guillot bat Adolphe Materneau, 6-2, 6-2; Maurice Maurel bat Paul Bellen, 6-2, 6-3; Pierre Boulanger bat A. Tetiaux (absent), w.o.; Henri Diffre bat Raymond Dehly, 6-3, 6-1; Capitaine Variond bat J. Guénin, 6-1, 6-2; Charles Mazure bat Pierre Obrecht, 6-2, 4-6, 7-5; — Deuxième tour : Louis Nizet bat L. Guillot, 6-3, 7-5; M. Maurel bat P. Boulanger, 6-3, 6-0.

Critérium Simple : Premier tour : Achille Boscat bat Henri Wehnes, 6-3, 6-2; M. Harpes bat André Dumont, 6-2, 6-0. — Deuxième tour : G. Mérente bat René Vandendriessche, 6-4, 6-3; Valère Lepers bat Emile Sartorius, 6-1, 6-2; J. Grandjean bat P. F. Savrée, 6-0, 6-1; L. Grandjean bat F. Moulard (absent). — Troisième tour : V. Lepers bat G. Mérente, 6-2, 11-9.

Sont convoqués, pour aujourd'hui dimanche, à 9 heures : Capitaine Variond contre Ch. Mazure, Paul Motte-Ch. Hust a. C. Scrépel-Louis Nizet, René Maurel a. Albert Nizet, 6-1, 6-2; G. Collette a. Capitaine B. Cook, M. Harpes c. A. Bossut, M. Mahire c. Fernand Motte; — 10 h. 30 : M. Sartorius c. G. Mazure Cap. Variond et F. Joseph c. G. Collette et P. Duthilleul; — 11 h. 30 : J. Dubourg-E. Chatilles c. P. Matte-A. Bossut, H. Sartorius-H. Wibaux c. M. Harpes-R. Vandendriessche, A. Dumont-G. Mérente c. L. Grandjean-V. Lepers; — 15 h. 30 : Mlle L. Lefebvre c. Mlle G. Jourdin, Mme A. Renaux c. Mme de Lambier, Paul Motte c. Charles Scrépel et les autres concurrents.

HIPPISME

LES COURSES A REUILLY DU 19 JUIN

Prix du Chalonnais (7 partants). — 1er, Napo (Mitchell), 62,50 et 27,00; 2e, Marcas (Bertaux), 25,00; 3e, Rosette (Kalley). — Non placés : Saint-Poelten, Nabob II, Hector III, Darley.

Prix de l'Aérostat (7 partants). — 1er, Préty (Wood), 66,50 et 34,00; 2e, L'Homme Rare (Smith), 31,50; 3e, Lone Pine (Lancaster). — Non placés : Orphanag, Philippe, Alestic, Hélice.

Prix du Bourbonnais (5 partants). — 1er, La Belle Hélène (Kalley), 24,00 et 15,00; 2e, Hadrin (Barrotte), 17,50; 3e, Sorese (Dutrey). — Non placés : Le Mont Edrisch (Jouhet), Maxie.

Prix de l'Yonne (6 partants). — 1er, Monastery (Salmon), 48,50 et 20,00; 2e, La Rémarche II (Moreau), 20,50; 3e, Great Sister (Herrit). — Non placés : Mlle Jacqueline, Pérugrad, Baby Girl.

Prix d'Essai du Trois Ans (9 partants). — 1er, Ma Louie (Harré), 46,50 et 21,00; 2e, Ba Phoenix (Ney), 33,00; 3e, Merry Mabel (Lancaster). — Non placés : Greenfel, Scottie, Ajacco, Rallya Beara, Ami's Fox, Le St-Hubert.

Prix de l'Armançon (13 partants). — 1er, Barbara (Ferré), 61,00 et 32,00; 2e, Le Ministériel (Legrost), 172,00; 3e, Le Binai (Antoine), 22,50. — Non placés : Monsquet, Manda Belle, Tribouin, Hervez Bien, Crosselles, Fyn Arthur, Hermon, Cerne Moreau, La Valvada, Sarrelles, La Meurthe.

COMPTOIR FINANCIER DU NORD

2, RUE DU CHATEAU, à ROUBAIX

Garantit les souscriptions au « Crédit National »

5 0/0 net, [illegible] ouvert dimanche matin 33444

COURS DES CHANGES A L'ETRANGER

du 18 juin 1920

Londres. — Sur : Paris, 60; Belgique, 47[illegible]; Espagne, 6 11/16; Prêts à court terme, 5 9/0; sur Alexandrie, 97 1/2.

New-York. — Sur Paris, 7[illegible]; sur Londres, [illegible]; Chèques (Canada), 3[illegible]; sur Bruxelles, 827.

Genève. — Sur Paris, 4[illegible]; sur Belgique, 2[illegible]; sur Londres, 4[illegible].

Amsterdam. — Sur Paris, 2[illegible]; sur Londres, 11[illegible]; sur Bruxelles, 3[illegible].

Renseignements commerciaux

LAINES. — Paris, 19 juin. — La « Journée Industrielle » dit que la baisse s'est accentuée aussi bien en Beauce, Brie et Champagne, que dans le Plateau Central et le Sud-Est. Sur quelques points, le ralentissement des producteurs se traduit par la limitation des offres. Pour la marchandise de qualité courante, on pratique approximativement le prix de 10 fr., soit une baisse de 50 0/0 environ sur les prix du début de la campagne de tonte. Ce prix de 10 fr. a été [illegible] à Chartres et à Dreux dans les dernières opérations et la tendance reste faible. En Lorraine et en Bourgogne, les qualités courantes n'iraient pas dépasser 5 fr. le kilo. En Alsace, les affaires sont centralisées depuis l'interdiction de sortie et les cours restent sensiblement [illegible] de 475 à 525 suivant valeur des lots pour les laines en saint, de 300 à 350 pour les déchets.

LAINES. — Le Havre, 19 juin. — Jura, 14.00; juillet, 13.50; août, 13.40; septembre, 13.10; octobre, 12.60; novembre, 12.40; décembre, 11.80; janvier, 11.30; février, 11.80.

COTONS. — Le Havre, 19 juin. — Ouverture, [illegible] Marché calme. Ventes, 30 balles. — Juin, 610; juillet, 606; août, 601; septembre, 591; octobre, 583; novembre, 583; décembre, 585; janvier, 540; février, 535; mars, 534; avril, 531; mai, 529.

New-York, 19 juin. — Ouverture, — Juillet, 3[illegible]; octobre, 3[illegible]; décembre, 3413; janvier, 3527.

Liverpool, 18 juin. — Clôture. — Juin, [illegible]; juillet, 24.85; août, 24.13; septembre, 23.34; octobre, 22.49; novembre, 22.34; décembre, 22.76; janvier, 22.70; février, 21.83; mars, 21.64; avril, 21.24; mai, 21.17.

CAFÉS. — Le Havre, 19 juin. — Tendance calme. Ventes, 2.000 sacs. — Juin, 2[illegible]; juillet, 2[illegible]; août, 211.00; septembre, 211.00; octobre, 205.00; novembre, 201.50; décembre, 204.50; janvier, 204.00; février, 198.00; mars, 194.75; avril, 194.25; mai, 192.00.

CONDITIONNEMENTS

ROUBAIX. — Boulevard d'Hattin, place Faidherbe. — Mouvement de la semaine du 14 au 19 juin. — Laine, 107 kil.; laines peignées, [illegible]; laines [illegible], 6le peignée, 1[illegible] kil.; laines diverses, 1[illegible] kil.; cotons, jute, lin, etc., 25,168 kilos. Total, 4[illegible] kilos. — Conditionnement, 2.497 opérations; titrage, 582 opérations; dégraissage, 6[illegible] opérations. — Le directeur général, J. [illegible].

Convois Funèbres

Mme Joseph ISAAC-MOTTE, décédée subitement, le 16 juin, au Château de la Berlière, à Montaigu (Rainaut), à l'âge de 28 ans. Ses obsèques auront lieu à Montaigu, mardi 22 juin, à 10 h. 1/2. Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu. 53374

On annonce la mort de Monsieur Ernest ARZEL, architecte de Lunes à Buenos-Aires, de la maison Lorthiois Frères, précédemment décédé à Paris, le 16 juin 1920, dans sa 55e année. La levée du corps aura lieu le Lundi 21, à la gare de Tourcoing suivie de la messe d'enterrement solennel à 10 h. ¼; messe de corps le mardi 22, à 9 heures.

Les personnes qui, par erreur ou par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 53602

Roger-Alfred LECLERCQ, fils de M. et Mme LECLERCQ-DURIEULIE, décédé à Marseille, le 20 avril 1920, à 10 ans et 4 mois. Convoi mardi 22, à 8 h., égl. St-Martin. Réunion, Gare de Ha., 2 h. 30. 53444

ETATS-CIVILS

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 18 juin. — Marguerite Meurin, rue Saint-Rémi, 5. — Denise Decuyper, rue de la Mainne, 109. — Raymonde Saint-Ex, rue de Lannoy, 490, cour Mérens, 3. — Charles Willecamp, rue de la Guinguette, 36. — Geneviève Dupire, rue d'Inkermann, 99. — Gabrielle Vermière, boulevard Gambetta, 39.

Mariages. — Louis Debouvrie, domestique à Wasquehal, et Madeleine Deremont, ricotteuse, rue Saint-Joseph, 43. — Henri Depreville, rattacheur, à Tourcoing, et Elise Verhamme, soigneuse, rue de Tourcoing, 173. — Henri Hespel, maçon, boulevard Beaurepaire, cour Planquart, 5, et Victoria Heule, contremaîtresse, rue Kléber, 10, cour Cabaret, 1. — Jean Fenain, tisseur, rue des Roses, 34, et Marie-Lefrancq, femme de chambre, à Roubaix. — Emile Fix, représentant, rue de Bourgogne, 17, et Emérance Janssens, ébarandeuse, rue Belle-Vue, 8. — Albert Boyte, mécanicien, rue de Lille, 253, et Marie Wattelle, repriseuse, rue de Lille, 181. — André Jansen, employé, à Saint-Denis-Aire, et Marie Ecrabement, sans profession, rue d'Alger, 179. — Alexandre Bisser, tisserand, rue du Fresnoy, cour Olivier, 1, et Virginie Drewart, soigneuse, rue des Arts, cour Tiers, 5. — Jules Dalautier, serrurier, rue de la Balance, 146, et Germaine Morizeau, soigneuse, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 5. — Arthur Aroul, électricien, rue d'Arcole, cour Vergez, 5, et Juliette Willemyns, sans profession, rue Vauchamps, 52. — Florimond Loupé, forgeron, à Roncq, et Alice Dubécqueur, piqueuse, rue de Lannoy, 223. — Aimé Bertrand, ébéniste, rue de l'Ouest, 87, et Madeleine Vandenbulcke, sans profession, rue de l'Ouest, 87. — Jules Martin, appréteur, rue de la Vigne, cour Vanhoverou, et Jeanne Dubaye, employée, rue Nabuchodonosor, 30. — Louis Nys, menuisier, à Leers, et Juliette Chaix, conditionneuse, rue de l'Ormeau, impasse Balzac, 17. — Henri Lebemhet, tricot, rue Bourgogne, 27, et Madeleine Pramoit, rentretoneuse, rue Pouchet, 5. — Georges Carpaty, étudiant, à Hazebrouck, et Marie Bégbin, employée de commerce, rue Roger-de-l'Isle, 21. — Lévin Bamberg, employé, rue de la Guinguette, cour Lagrange, 8, et Emma Verfaille, marchande de légumes, rue de la Guinguette, 27. — Robert Sodin, tondeur, rue Larochefoucauld, 27, et Marie De Wacle, sans profession, rue Larochefoucauld, 26. — Maurice Delehaussé, employé, rue de la Conférence, cour Masurel, 14, et Louise Catrice doubleuse, rue de l'Ormeau, impasse Barbre Vernet, 10. — Amédé Wattelle, peintre, rue de Sambre, 80, et Gabrielle Hurgrenne, tisserande, à Roubaix. — Séverin Vanneste, employé à Paris et Elisa Karbowa, chamarreuse, rue des Récollets, 8. — Henri Derremaux, mécanicien, rue Pasteur, [illegible] et Marie Lemaire, sans profession, rue de la Croix, et Madeleine Thuet, [illegible], rue [illegible], 23. — Gustave Samson, journalier, à Wasquehal, et Madeleine Vanneste, [illegible], rue de l'Epeule, cour Lecomte, 8. — Jean Leplat, [illegible], rue Vauban, 25, et Louise Detrey, [illegible], rue Vauban, 101.

Décès. — Gustave Delodieu, 77 ans, rue de Lannoy, 62. — Etienne Jurrat, 49 ans, rue de Lille, 201; [illegible] Div. 6. — Pétronille Vanhée, 75 ans, place de la Liberté, 18.

CROIX. — Déclarations de naissances du 19 juin. — Jeanne Vandevalle, rue Vauban, 62.

Publications de mariages. — Philippe Dubosq, trieur de laine, et Elisa Courvriendt, journalière, — Pierre Poisot, industriel, et Gisèle Régnier, sans profession, à Thumeries (Nord).

WASQUEHAL. — Publications de mariages du 19 juin. — Henri Vergote, commerçant, et Elodie Verdrayne, sans profession.

Mariages. — Urbain Depelteau, employé, à Saint-Denis, et Andrée Vanhaelebeke, papiliotteuse. — Albert Lefebvre, rattacheur, et Jeanne Gorlan, soigneuse. — Henri Lesaine, télégraphiste, à Tourcoing, et Hélène Soudan, visiteuse.

WATTRELOS. — Publications de mariages du 19 juin. — Jules Tronteaux, fabricant, à Berseaux (Belgique), et Elise Wattez, sans profession.

Mariages. — Emile Ducaté, dépositeur, et Albertine Olive, soigneuse. — Eugène Durieu, chemineur de fer, et Suzanne Sagard, doubleuse. — Oscar Cassier, tisserand, et Irma Corne, tisserande. — Alfred Hubert, tisserand, et Fernande Lemmes, tisserande, à Fourmies. — Marcel Thiéfry, peintre en voitures, et Clémence Verdonck, sans profession, rue de la Sablonnière, chardonnier en cuivre, et Marie Lepers, couturière. — Achille Deschambre, tisserand, et Marie Daniel, couturière. — Henri Hauwel, piqueur, et Céline Dieuchaie, tisserande. — Albert Dufour, chauffeur d'usine, et Hélène Charlent, tisserande. — Guillaume Plention, préposé des douanes, et Adrienne Lafleur, confectionneuse.

Décès. — Charles Lévin, rue de l'Union, 249.

LANNOY. — Mariage du 19 juin. — Henri Waymel, cardatier, à Hem, et Jeanne Germain, fileuse, à Lannoy.

FLERS. — Déclarations de naissances du 19 juin. — Lucienne Reynaert, cour Saint-Georges. — Lucienne Pollet, rue de Lille. — Robert Watteau, Section Roucq.

LA-LEZ-LANNOY. — Déclarations de naissances du 19 juin. — Raymonde Wille, rue de la Motte-aux-Bois. — Alice Dumoulin, rue du Colysée, 22.

Mariages. — Jules Dewelle, électricien, et Léonie Debouchkère, sans profession. — Emile Van Laer, tisserand et Antoinette Sagard, confectionneuse.

ARMENTIÈRES. — Publication de mariage du 19 juin. — Louis Boucot, peintre en bâtiments, à Paris, et Jeanne Houtin, électricienne.

Décès. — Marie, sans fém., rue Courbet, 10.

TOURCOING. — Déclaration de naissance du 19 juin. — Jean Dupilmat, rue de l'Eglise, 88.

ECCLY. — Déclaration de naissance. — Georges Delerue, rue Colbert.

Publications de mariages. — Fernand Debertrandt, représentant de commerce à la Madeleine, et Suzanne Tieck, sans profession.

Eugène Defaix, boulanger, et Marie Spetebroot, sans profession, à Tressin.

CYSOING. — Déclaration de décès. — Pierre Cléty, 66 ans, place Faidherbe, 22.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS. — Déclarations de naissances. — Marie Deneuville, rue du Château. — Georgette Delaître, rue de la Noyelle. — Roger Obin, rue Grande Rue.

Publication de mariage. — Charles Carbonnet, tondeur, et Jeanne De Vos, sans profession, à Willeroo.

Mariages. — Oscar Dubar, cantonnier, et Lea Fabri, ménagère. — Maurice Dansoville, employé de banque, et Marie Demortier, sans profession.

Décès. — Victor Ballory, 25 jours, rue du Château.

BOUVINES. — Déclarations de naissances. — Octave Bertaux, rue La Fontaine, 7. — Alfred Cabaret rue de Lille, 7.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 19 juin. — Gervais Deron, rue Franklin, 9. — Jacques Amesse, rue de la Lutte, 102.

Publications de mariages. — J.-B. Delcu, ourdeur, rue Colbert, cour Haze, à Mlle Alexandine Derny, à Wattrelos. — Henri Gottrick, tisserand, à Valmy, et Berthe Dramaix, étudiante, rue d'Havré, 21, Tg.

Mariages. — Charles Dubosq, magasinier, et Marguerite Geva, commerçante, rue du Moulin-Fagot, 57. — Henri Coussemart, commerçant, et Julia Lonca, couturière, rue de Paris, 21. — Amédée Parey, industriel, et Marthe Lissot, sans profession, rue de la Bienfaisance, 20. — Victor Decout, monteur, et Marie Bécaudée, femme de chambre, boulevard Gambetta, 4. — Louis Florin, tisseur et Germaine Mellier, ourdeuse, rue du Triangle, 5. — Victor Vandergracht, tisserand, et Marie Hoiard, ménagère, rue de l'Hippodrome, 16. — Auguste Clarebout, employé, et Victorine Kuhlmann, soigneuse, rue des Clos-Voies, 271. — Henri Demeulemeester, employé, et Angelina Tope, [illegible], rue du Petit-Village, 25. — Alfred Ferrebouc, rattacheur, et Camille Dubarler, peigneuse, rue des Flots, cour Saint-Louis, 13. — Louis Bisebroucq, chauffeur d'auto, et Alphonsine Travers, ménagère, rue Desrousses, 23. — Henri Blanckaert, marbrier, et Marguerite Desrousses, tisseuse, rue du Chemnet, [illegible] rue de Mouscron, [illegible] Marie [illegible], 61. — Alfred Lebeau, employé, et Elisabeth Dédé, ménagère, rue Clémenceau, 64. — Henri Vaillant, [illegible], et Blanche Vasseur, repasseuse, à Mouvaux, rue du Progrès, 190. — Victor Bayart, frontonnier, et Lucie Fontaine, sans profession, boulevard Gambetta, 406. — Charles Cornille, domestique, et Romaine Lemage, fileuse de cardage, rue du Tourquet, 69. — Edmond Sénart, monteur en fer, et Germaine Bulcourt, sans profession, rue Sainte-Lolore, 82.

Décès. — Edmée Vandenplanche, 61 ans, rue d'Amsterdam, 8.

MOUSCRON. — Publication de mariage du 19 juin. — Joseph Ballard, journalier, et Lucienne Machart, journalière, à Wattrelos.

Décès. — Scrofine Agnès, 78 ans, rue Kléber, 27.

HALLUIN-LA-CASTELLE. — Déclarations de naissances du 19 juin. — Pierre Lendschoot, rue Pasteur, 262. — Jean Huyghe, rue de Flandre, 189. — Roger Decoene, Chemin du Plesch, 100. — Roland Maubert, Chemin du Halage, 118. — Yvonne Pair, Boulevard Lille, 62. — Roger Duvillier, Boulevard de Lille, 258. — Raymond Lemer, rue de Bécon, 3. — Suzanne Allard, rue du Chêne-Voies, 20. — Félix Tavernier, rue de Mouvaux, 4. — Andrée Delobel, cour Boulbet, 41. — Valentine Bouchart, rue Saint-Joseph, 27. — Maurice Grick, rue Saint-Patrick, 63. — Anne Marie Delsaux, cour Boulbet, 24. — Jeanne Motte, rue du Chêne, 79.

Publications de mariages. — Joseph Debuyser, et Rachel Debuyser. — Georges Pinquet et Honorine Boulbert. — Maurice Pinquet et Juliane Duralim. — Charles Van Thournout et Suzanne Lebeuvie. — Arthur Degrouvre et Eugénie Lion. — Emile Leyrette et Germaine Pouzain.

Décès. — Maurice Pinat, 20 ans, employé de chemin de fer, gare de Roncq-Barrée. — Marie Courtel, 43 ans, ménagère, rue Gilbert, 82. — Odette Herlicq, 3 mois, rue Magenta, 6.

COMINES. — Déclarations de naissances du 19 juin. — Albertine Dechelle, route de Ste-Marguerite. — Edmond Penninckx, Maisons ouvrières. — Liège Weinman, Maisons ouvrières. — Jean Dentenbos, Section du Pont-Chêne. — René Beck, rue de la République. — André Simons, rue de l'Egalité. — Lucienne Jéhart, Section du Pont-Chêne. — Marcel Slaeuw, rue de l'Egalité.

Mariage. — Oscar Ducatté, 30 ans, journalier, et Georgette Lebon, 24 ans, ménagère.

Décès. — Marcel Rosquest, 1 mois, Section du Vieil-Dieu.

LE CRÉDIT DU NORD

garantit actuellement l'indestructibilité des souscriptions aux obligations du

Crédit National

5 % nets à lots

ÉMISES A 485 FRANCS

garanties par l'Etat

20 MILLIONS DE LOTS ANNUELS

52000

ARTHRITIQUES

préparez votre eau alcaline avec le

Sel Vichy-Etat

le seul pour un litre d'eau dissout et élimine l'Acide urique

La Banque MAHIEU & DESORT

35, Rue Pierre-Lebouc, à TOURCOING

reçoit sans frais les souscriptions à l'Emprunt

Crédit National 5 % à lots

HUIT Tirages pour VINGT MILLIONS de Lots

Prix d'Emission : 485 frs. 53729

L'un des Grands Vins MESSIAEN.

Imprimerie du Journal de Roubaix, 21, Grande-Rue.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 20 juin 1920 — N° 199.

Le Fils de l'Espionne

grand roman patriotique

PAR MARC MARIO

Ayant écrit à Mme Roland-Beaupré et à Francis Rivière pour lui faire part de son intention de s'absenter quelque temps de Clermont, Suzanne organisa elle-même complètement le voyage afin d'éviter à Georges le moindre dérangement, la plus infime préoccupation.

D'Angers à Paris, ce qui représentait la partie la plus importante du trajet, le voyage se ferait très confortablement et rapidement par chemin de fer.

Suzanne profiterait alors de vingt-quatre ou quarante-huit heures de repos nécessaire à son cher blessé, en s'arrêtant à Paris pour se procurer une auto, qui les conduirait à Bourseulles, car, en ce moment, il y aurait de grandes difficultés, dans la zone des armées à se servir du chemin de fer.

Ils partirent ainsi tous les deux, par une claire après-midi d'automne, tels un frère et une sœur, unis par la plus confiante et la plus complète affection.

Déjà, aux joues encore pâlies du jeune officier, fleurissait un léger incarnat, prélude du définitif retour à la santé, témoignage certain des admirables ressources de la jeunesse.

C'est surtout le bonheur qu'il goûtait qui redonnait des forces à l'ami de Patrice, qui réchauffait son cœur et activait en ses veines la circulation d'un sang qui s'enrichissait davantage à chaque instant sous la mystérieuse influence de celle qui s'était constituée son ange gardien.

Quelle sœur, quelle mère même aurait pu avoir pour lui des soins plus tendres, une vigilance plus affectueuse?...

Elle s'appliquait à le distraire et à prévoir tout ce qui pouvait lui être agréable...

Et avec quelle grâce naturelle et charmante, pendant ce voyage Suzanne s'ingéniait à éloigner de l'esprit de Georges toute préoccupation d'esprit, toute envolée de la pensée vers les années lointaines, afin d'amener peu à peu le calme dans son souvenir endolori.

Obligée de lui répondre quand il l'interrogeait sur celle que la mort, après ce fatal éloignement, avait séparée de lui à jamais, elle lui répétait les douces confidences et les longs entretiens dont il avait été l'objet, et aussitôt elle s'efforçait de le consoler.

La destinée s'était opposée à leur union mais Georges était trop jeune pour ne pas être de nouveau saisi par une autre affection qui remplacerait, sans la faire totalement oublier, celle de la chère disparue.

— Vous conserverez au fond de votre cœur — lui dit-elle irrésistiblement persuasive — le chaste souvenir de la petite fiancée de Vissé... Et ce n'est pas cette pensée qui sera un obstacle à l'amour qui viendra un jour au-devant de vous, sans que vous ayez rien fait pour l'attirer... Cet amour, votre chère morte l'appellera elle-même à vous, afin de vous revêtir et de vous rendre le bonheur dont, de là-haut, sans en être jalouse, elle sera heureuse. J'en suis sûre, de vous voir jouir.

Georges hochait mélancoliquement la tête pendant que Suzanne lui disait ces choses de sa voix si douce, si caressante.

Puis, à force de l'entendre, il lui semblait que celle qui lui parlait était celle-là même qu'il avait aimée dès la première heure, tellement l'orphéline n'était bien incarnée en elle.

C'était elle qui lui représentait la berçante illusion en laquelle il se complaisait, mais elle était toute autre qu'il l'avait vue autrefois.

Elle demeurait à ses yeux l'amie d'enfance, la chère petite compagne à laquelle il avait aspiré de s'unir, mais cette union était absolument fraternelle et scellée par une affection aussi tendre qu'autrefois, et cependant plus vivace, plus raisonnée, déterminée et voulue.

Ce n'était plus une fiancée : c'était bien comme Suzanne le lui avait dit, cette amie au-dessus de toutes celles que l'on aime qu'est une sœur.

Ainsi s'accomplit cette première étape du voyage, qui s'écoula presque sans que le jeune officier s'en aperçut.

Paris, maintenant :

Un taxi-auto pris à la gare Montparnasse les transporta à l'hôtel de la rue de Lisbonne où Suzanne avait annoncé son arrivée.

Elle savait qu'elle n'y trouverait pas Mme Roland-Beaupré qui l'avait prévenue de son voyage dans la zone des armées, et elle regretta de ne pas pouvoir, dès maintenant, en lui présentant cet ami de sa famille et de son enfance, si providentiellement retrouvé, lui dire que c'était encore à elle qu'elle devait cette joie.

A la vue de Suzanne, le martial visage de Rimouzat s'illumina.

Il semblait au brigadier que tout ce qu'il y a de beau et de bon revenait dans la maison.

Et comme Suzanne qui estimait profondément ce vieux serviteur, lui disait, ainsi qu'à Louise sa femme, quel était ce jeune officier qu'elle ramenait à Champtoré et quels liens affectueux les unissaient à lui et aux siens l'ancien garde de Paris, qui avait déjà salué militairement, témoigna à Georges toute son admiration pour sa crânerie pleine de courage.

Puis, quand il sut que l'ami de ce jeune lieutenant était le fils de Mme Roland-Beaupré, de cette généreuse patriote qui se dévouait à l'œuvre qui consacrait la plus grande part de sa fortune aux blessés et aux victimes de la guerre.

Il lui montra les journaux qui parlaient d'elle, car il les avait tous précieusement conservés et il détailla en un informando d'éloges, toutes les œuvres admirables qu'elle avait créées.

Ce fut lui qui se chargea de procurer l'auto dont Suzanne parla pour terminer ce voyage et le soir même il annonça qu'il avait trouvé une voiture du dernier confortable, appartenant à une Américaine, et qui, en cette qualité, n'avait pas été atteinte par les réquisitions.

Sa propriétaire, attachée de l'ambassade des États-Unis, actuellement en mission en Allemagne, où il visitait les camps des prisonniers avait autorisé son chauffeur à mettre sa voiture à la disposition de l'armée en des blessés, si l'occasion se présentait de rendre service, en attendant qu'il vienne reprendre son poste.

— Cette auto sera à la disposition de Mlle Suzanne et à la vôtre, mon lieutenant, — dit-il fier d'avoir si bien réussi, — à l'heure que vous voudrez bien m'indiquer.

Maintenant, dans cette seconde étape du long voyage, moins fatigant pour le convalescent après cette halte reposante, Suzanne se plaisait à entretenir Georges d'Alban lui parler de sa famille, des deux seuls êtres aimés que la mort ne lui avait pas ravis, sa tante, Mme de Terral, la sœur de son père qui veuve de bonne heure, n'avaient jamais voulu accepter un des brillants partis qui s'étaient offerts à elle, afin de se consacrer toute entière aux deux orphelins que la mort de son frère et de sa belle-sœur lui avait laissés et qu'elle aimait comme ses propres enfants ; et de sa sœur Geneviève qui, attirée déjà par la sympathie que Suzanne lui avait inspirée, aurait pour elle l'affection la plus sincère et la plus tendre.

Il lui parlait aussi de son ami l'abbé, d'origine méridionale comme lui-même, son camarade d'abord au collège, ensuite à Saint-Cyr où ils appartenaient à la même promotion, celle qui n'avait quitté le « bahut » que pour le champ de bataille.

Patrice, le fils de cet admirable femme dont Suzanne était l'amie.

Quels liens désormais entre eux trois.

Et Georges comprit comment, au moment de la mobilisation, il avait trouvé à la gare Montparnasse, en regagnant Saint-Cyr, son ami Patrice, qu'il avait présenté aussitôt à sa tante et à sa sœur qui le connaissaient déjà par tout ce qu'il lui avait deviné cet amour que son ami n'osait lui avouer et il s'amusait à narrer par quel artifice il était arrivé à contraindre ce gros timide, à lui en faire aveu.

Suzanne admirait la destinée qui avait aussi admirablement conduit toutes choses en créant d'abord le lien fraternel entre les deux jeunes officiers, sous l'égide de cet amour, qui, des deux intimes-amis, allait faire de véritables frères.

— Et n'est-ce pas encore cette même déesse bienfaisante, — dit-elle — qui a amené mon oncle Elias à Epernay au moment où il y trouvait ce fils qu'elle ne connaissait pas et qui avait été élevé à l'écart de elle.

— Je ne sais quel drame de famille a entouré les premières années de mon ami, — dit Georges d'Alban, — car il l'ignorait lui-même.

— C'est étrange, n'est-ce pas?

— C'est peut-être très simple et cela paraît compliqué parce qu'on ne sait pas.

— Vous avez raison.

— Patrice qui n'avait rien de caché pour moi, savait seulement que son père, mort peu de temps après sa naissance, avait péri d'une façon tragique, par suite d'un accident... Mais il ignorait tout au sujet de sa mère... Il croyait qu'elle avait trouvé la mort en le mettant au monde et il ne parvenait pas à s'expliquer ce qui lui avait été dit par ses grands-parents et par son oncle, M. de Tornade, qui, disaient-ils, l'avaient recueilli pour ne pas le laisser entre des mains étrangères.

(A SUIVRE.)

PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE SOCIÉTÉS

Etude de Me Paul DEWISME, docteur en droit, notaire à Tourcoing.

Formation de Société anonyme

1. Suivant acte sous signatures privées en date à Tourcoing du vingt-huit mai mil neuf cent vingt, dont l'un des original est annexé à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par Me Paul DEWISME, notaire à Tourcoing, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt, enregistré,

1° Monsieur François FLIPO, industriel, demeurant à Tourcoing, rue du Tourmel, n° 91;

2° Monsieur Charles TIBERGHIEN-BREUVART, industriel, demeurant à Tourcoing, rue de Dragon, n° 27.

Ont établi les statuts d'une société anonyme, dont la raison sociale est : « Société Textile Tibergh », dont le siège est à Tourcoing, rue du Tourmel, n° 91, et le capital de cent mille francs.

2. Aux termes de l'acte ci-dessus :

« Il a été formé entre les propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui le seront par la suite une société anonyme dont le siège est à Tourcoing, rue du Tourmel, n° 91, et le capital de cent mille francs.

« Cette société a pour objet : l'achat et la vente de tous tissus et d'habillements, tant en gros qu'en détail, dans la ville de Tourcoing, l'exploitation de la transform